



PROFIL DE POSTE
INFIRMIER – CMP GERZAT – CMP ROCHEFORT-MONTAGNE
PSYCHIATRIE ADULTE A

Libellé de la fiche métier de rattachement :

(www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier : 05C10

SITE : Gabriel Montpied

POLE / SERVICE : PSYCHIATRIE A / CMP GERZAT - ROCHEFORT-MONTAGNE

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Grade : Infirmier

Quotité de travail : 100%

SITE : Gabriel MONTPIED / CMP GERZAT et CMP ROCHEFORT-MONTAGNE

PÔLE / SERVICE : Psychiatrie de l'Adulte A

CMP de GERZAT, 2, Rue Emile ZOLA - 63360 GERZAT

CMP de ROCHEFORT, 33, Ancienne Route Nationale - 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE

Praticien responsable du Pôle : Pr JALENQUES

Praticien responsable de l'unité : Dr TOURTAUCHAUX

Directeur de site : Mme VALERY

Coordinatrice Générale des Soins : Mme NEGRONI

Directrice des soins : Mme GENES

Cadre supérieur de santé : M. PLANCHON-GOURLOT

Cadre de santé : M. LAPORTE

PRESENTATION DU SERVICE / POLE

La mission du CMP vise à organiser, en milieu ouvert, des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile auprès de patients atteints de troubles psychiatriques.

Ces interventions, au domicile (ou lieu de vie) du patient ou au centre, permettent de diminuer le temps d'hospitalisation (voire le nombre de recours) en favorisant la réinsertion du patient par un recouvrement de l'autonomie psychique et sociale.

DEFINITION DU POSTE

- Fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier(e).
- Horaires et jours travaillés : du lundi au vendredi, de 9h à 17h.
- Repos : week-ends et jours fériés.
- Congés alternés entre les infirmier(e)s.

ACTIVITES PRINCIPALES

L'infirmier(e) :

- Assure des visites à domicile (VAD),
- Conduit des entretiens IDE de première intention,
- Organise et anime des activités socio thérapeutiques,
- En lien avec l'assistante sociale du secteur, aide la personne dans ses différentes démarches administratives et professionnelles,
- Veille à la coordination entre l'hospitalier et le secteur pour la continuité des soins,
- Assure des relations en complémentarité avec les différents partenaires de la cité ou diverses institutions pour favoriser l'insertion des personnes dans leur milieu social,
- S'assure du suivi somatique des patients,
- Met en place des actions de prévention,
- Participe aux réunions cliniques.

ACTIVITES SECONDAIRES

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.

COMPETENCES REQUISES

- Détenir des connaissances approfondies en santé mentale.
- Connaître les aspects législatifs et réglementaires des visites à domicile (responsabilité, violation de domicile...) ou se donner les moyens de les acquérir.

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Conduire une réflexion sur l'approche pluridimensionnelle des soins.
- Faire face à des situations problématiques et savoir en rendre compte.
- Participer aux réunions cliniques et rendre compte de sa pratique infirmière.

CONNAISSANCES ASSOCIEES

- Connaissances en législation sanitaire.
- Compétences en bureautique.

SAVOIR ETRE REQUIS

- Avoir le sens du travail en équipe.
- Avoir un sens de l'écoute et de la communication, de prise de recul et une maturité professionnelle.
- Faire preuve d'initiatives et de sens des responsabilités.

PRE-REQUIS

Avoir le permis de conduire.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

CHU de Clermont-Ferrand – Direction des Ressources Humaines	Date réalisation : 28/11/2025	Page 2 sur 3
--	-------------------------------	--------------

- Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier.
- Avoir une expérience solide en psychiatrie ; une expérience extra hospitalière serait également appréciée.

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Equipe mobile de secteur.
- Professionnels libéraux.
- Professionnels de réseaux de soins.
- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).
- Associations.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

- Déplacements réguliers dans le cadre des visites à domicile.
- L'équipe du CMP de Gerzat pourra être amenée à exercer des missions sur le CMP de Rochefort-Montagne afin d'assurer une continuité de service en période de congés annuels ou en situation d'absentéisme à la demande du cadre de santé.
- En cas de nécessité de service, possibilité de mobilité sur le pôle de psychiatrie (psychiatrie A, psychiatrie B, pédopsychiatrie).

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du pôle ou de l'institution.

Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.